

RECRUDESCENCE DES CAS D'INFLUENZA PORCIN AU QUÉBEC

CONTEXTE

À l'automne 2006, des médecins vétérinaires praticiens sentinelles du réseau porcin nous ont signalé une augmentation des cas cliniques observés d'influenza porcin. Pour cette même période, le nombre de diagnostics en laboratoire a aussi augmenté comparativement à la période précédente (tableau 1).

Tableau 1. Bilan des cas d'influenza porcin diagnostiqués dans les laboratoires de pathologie animale du MAPAQ et dans les laboratoires privés au cours de la période du 1^{er} novembre 2005 au 31 octobre 2006.

Nombre de cas	Total	H1N1	H3N2	H1	H3
Novembre 2005	15	3	2	2	2
Décembre 2005	10	1	3	1	3
Janvier 2006	12	3	4	2	3
Février 2006	14	2	1	5	2
Mars 2006	8	2	2	0	1
Avril 2006	3	1	0	0	1
Mai 2006	10	0	4	0	4
Juin 2006	8	3	0	2	2
Juillet 2006	2	0	0	0	0
2	1	0	0	0	
Septembre 2006	6	2	1	1	1
Octobre 2006	17	6	0	6	0
Total	107	24	17	19	19

INTERVENTION

Afin d'obtenir un meilleur portrait de l'influenza circulant dans les élevages porcins au Québec, l'Institut national de santé animale juge important de demander la collaboration des médecins vétérinaires praticiens. À cette fin, il met en place un programme spécial qui se poursuivra jusqu'au 19 décembre 2006. Les médecins vétérinaires praticiens peuvent ainsi soumettre gratuitement leurs échantillons au Laboratoire d'épidémiologie et de surveillance animale du Québec (LEAQ) en mentionnant le code de programme « 0222 – Influenza porcin ». Dans

la mesure où la phase clinique de la maladie est déjà terminée dans l'élevage, l'analyse sérologique est privilégiée. Il est recommandé de prélever le sang de 16 sujets par bâtiment atteint au moyen de tubes secs (comportant un bouchon rouge; soumettre un maximum de 32 échantillons). Par contre, si les porcs en sont au début de l'infection, un écouvillon nasal peut être utilisé et envoyé au laboratoire. Pour cette dernière analyse, il est important de choisir des porcs qui sont au tout début de la maladie, qui présentent des signes d'anorexie et d'hyperthermie et qui ont des écoulements nasaux; aussi, il convient d'utiliser des écouvillons sans milieu de transport pour le PCR. Enfin, il est recommandé d'écouvillonner les narines de 16 sujets par bâtiment atteint (soumettre un maximum de 32 échantillons).

BIOSÉCURITÉ

Les virus influenza trouvés chez les porcs sont associés de près à ceux qui circulent dans la population humaine. Les porcs peuvent donc transmettre le virus aux humains, tout comme les humains peuvent le transmettre aux porcs. Le porc peut également être réceptif aux virus de l'influenza qui touchent les oiseaux. La transmission fait suite à un contact entre animaux ou espèces susceptibles (aérosols ou déjections) ou à un contact avec des vecteurs inanimés. Les règles de biosécurité doivent prendre en considération ces schémas de transmission du virus.

Outre les mesures habituelles de biosécurité, notamment en ce qui a trait à l'introduction de nouveaux animaux, on considère généralement que la prévention de l'influenza devrait inclure des mesures pour éliminer les possibilités de contact potentiel avec les oiseaux, telles que le traitement des eaux de surface (possibilité de contamination par les

déjections d'oiseaux sauvages) et la protection des aires d'entreposage des aliments contre les déjections d'oiseaux. On doit également limiter les sources d'aérosols et de concentration des virus, notamment par le contrôle de la ventilation (ex. : installation de filtres, recirculation minimale de l'air dans l'élevage).

Il est recommandé aux personnes qui ont des contacts avec les porcs d'effectuer un lavage régulier des mains, en particulier après avoir manipulé des animaux. Les casquettes, survêtements et bottes utilisés sur place devraient idéalement être réservés à un strict usage interne et être remplacés (et laissés sur place) pour tout déplacement à l'extérieur du bâtiment.

PROPHYLAXIE

Divers vaccins destinés aux porcs sont offerts sur le marché. Leur efficacité relative varie notamment en fonction des souches virales en présence (sous-types H1N1 et H3N2) et des variations antigéniques rapides du virus. Il est généralement admis que l'effet des vaccins peut, dans certains cas, se limiter à l'atténuation des signes cliniques au cours d'un épisode dans un troupeau correctement vacciné. Certains vaccins ont tendance à créer une période transitoire d'anorexie et de fièvre chez les animaux vaccinés. La vaccination préventive est généralement effectuée à l'automne. Étant donné que l'immunité maternelle dure généralement de 6 à 10 semaines, les porcelets ne devraient pas être vaccinés.

VET-RAIZO DU MAPAQ

Bas-Saint-Laurent (01) et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)

D^r Hugo Tremblay, m.v.

Téléphone : 418 698-3530, poste 226

Québec (03) et Chaudière-Appalaches (12)

D^r Claude Boucher, m.v.

Téléphone : 418 643-1632, poste 307

Téléphone : 418 386-8191, poste 302

Estrie (05) et Centre-du-Québec (17)

D^r Diane Boucher, m.v.

Téléphone : 819 820-3011, poste 277

Abitibi-Témiscamingue (08) et Nord-du-Québec (10)

D^r Réal-Raymond Major, m.v.

Téléphone : 819 763-3287, poste 228

Montérégie (16)

D^r Isabelle J. Lévesque, m.v.

Téléphone : 450 778-6542, poste 251

Saguenay–Lac-Saint-Jean (02) et Côte-Nord (09)

D^r Claude Tremblay, m.v.

Téléphone : 418 698-3530, poste 242

Mauricie (04) et Centre-du-Québec (17)

D^r Nathalie Côté, m.v.

Téléphone : 819 371-6844, poste 323

Montréal (06), Laval (13), Laurentides (14) et Lanaudière (15)

D^r Isabelle Rémillard, m.v.

Téléphone : 450 589-5745, poste 276

Outaouais (07)

D^r Michelle Dionne, m.v.

Téléphone : 819 986-8985, poste 268

Auteurs

D^r Luc Bergeron, m.v.

Téléphone : 418 380-2100, poste 3106

Courriel : luc.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

D^r Hélène Trépanier, m.v.

Téléphone : 418 856-1110, poste 315

Courriel : helene.trepanier@mapaq.gouv.qc.ca

Responsable des produits d'information du RAIZO

D^r France Desjardins, m.v.

Téléphone : 418 380-2100, poste 3115

Courriel : France.desjardins@mapaq.gouv.qc.ca

Toutes les publications du RAIZO sont disponibles sur le site Internet du Ministère, à l'adresse suivante :

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/publications/default.htm>.



Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale (CQIASA)
Institut national de santé animale (INSA)